

Le cheval de trait pour entretenir les vignes



La Meuse
La Cote d'Azur
La Presse
Nord-Cote
La Capitale

Sud Presse - 02 août. 2019

Page 4

* Sud Presse : La Meuse - Verviers

Un récent appel à projet du Ministre wallon de la Ruralité autour du cheval de trait a vu deux projets associatifs régionaux être sélectionnés : Vin du Pays de Herve et les Amis du Domaine de Burnenville.

Animal emblématique du travail forestier dans les Ardennes ou de la pêche à la crevette à la mer du Nord, le cheval de trait est une alternative aux outils mécaniques de par sa polyvalence. C'est également une solution plus écologique et moins invasive.

Fort de ce constat, le Ministre wallon de la Ruralité a lancé un appel à projet en janvier dernier pour promouvoir l'utilisation du cheval de trait. 77 dossiers de candidatures ont été déposés et le jury a retenu 39 projets communaux et 9 initiatives associatives parmi lesquelles figurent deux projets régionaux.

Le premier, c'est la coopérative « Vin du Pays de Herve » pour qui le subside va permettre de mettre en branle plus rapidement que prévu une idée qui trottait dans leur tête. « Nous voulons utiliser le cheval pour l'entretien d'une de nos parcelles qui est très pentue », explique Michel Schoonbroodt, l'administrateur-délégué de la coopérative. Un projet un peu surprenant mais qui n'est pourtant pas sorti de nulle part puisque certains vignobles français utilisent les chevaux pour entretenir leurs vignes.

La parcelle aubeloise dont il est question ici, 1500 pieds de vigne, se situe à Messitert (Aubel) et présente une déclivité de plus de 25 % ! « Un tracteur a du mal là-bas. C'est très compliqué de tourner par exemple », avance Philippe Defourni, le responsable technique. « Nous envisagions depuis un petit temps de faire travailler un cheval de trait. Avec le subside, c'est une bonne manière de se lancer et de pouvoir comparer, voire valider le projet sur le long terme », précise Michel Schoonbroodt.

Surtout que le projet est de produire du vin bio. « Ça demande plus de travail manuel (ou mécanique) du terrain mais le cheval peut permettre de mieux préserver les sols. » Dans cette logique, le cheval est un atout non-négligeable. À l'heure actuelle, la coopérative est encore dans les dossiers pour concrétiser le projet.

« On ne sait pas si on doit faire un marché public, comme c'est un subside, ou si nous pouvons travailler directement avec la personne qui nous a renseignés. En outre, il faudra adapter les outils pour travailler entre les pieds de vigne », annonce Michel Schoonbroodt. « Mais nous, on veut démarrer le plus rapidement possible ! »

Préserver le sol

Sur le plan plus pratique, le cheval aura un rôle bien précis quand il travaillera entre les vignes. « Il permet un soulèvement léger du sol. Le cheval occasionne moins de dégâts à la terre et, vu la parcelle où le niveau de terre n'est pas élevé, il vaut mieux la garder en haut », sourit Michel Schoonbroodt. Un meilleur sol, c'est une vigne qui se porte mieux. C'est aussi pour cela que le cheval pourra être utilisé pour désherber les rangées entre les lignes de vignes. « L'herbe, même si elle réduit l'érosion et capte mieux l'eau dans le sol, reste une concurrence pour la vigne. C'est pour cette raison qu'actuellement nous désherbons une rangée sur deux. On teste et on verra. »

Julien Denoël

Il est toujours possible de devenir coopérateur de Vin du Pays de Herve. Plus de renseignement auprès de Michel Schoonbroodt (0472 49 37 09) et sur vindupaysdeherve.be.

Julien Denoël